



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assurance vie

Question écrite n° 120277

Texte de la question

M. Jacques Domergue souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les dispositifs d'assurance vie. Ces formes de comptes épargne, défiscalisés au bout de huit ans, servent beaucoup pour transmettre ses économies à un héritier désigné, même sans lien familial, sans taxe. Or, dans son récent rapport, le médiateur de la République a dénoncé le fait que de nombreux professionnels de la bancassurance ne fassent pas d'efforts pour retrouver des héritiers. Ainsi, des milliards d'euros de contrats d'assurance vie sont en déshérence. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles suites il entend donner à ces conclusions.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120277

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2560